AB PIECES GRAND GENEVE
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 16, rue Deux Montagnes Québec
74 100 Ville -La-Grand

RCS THONON 951 683 549 00012

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

L'an deux mille vingt-six,

Le 30 mai 2026,

L'Associé Unique de la société SASU AB PIECES GRAND GENEVE , après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

a pris les décisions suivantes :

Première décision: Approbation des comptes

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître :

un résultat de l'exercice de :93 € de benéfices.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports qui lui ont été présentés.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE
16 rue Deux Montagnes Québec
74100 VILLE-LA-GRAND
SASU Capital 1000 €
RCS THONON 951 683 549 00012
APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

Deuxième décision: Affectation du résultat:

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice conformément à la proposition d'affectation figurant ci-après.

- Resultat de l'exercice : benéfice de 93 €, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'année precedente de 35 798 €.
- Le nouveau report à nouveau s'élève donc à 35 891 €.

Troisieme décision :Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé Unique.

Fait à Marnaz ,

Le 30/05/2026

L'Associé Unique: ADELLE HABASSI

Signature

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE
16 rue Deux Montagnes Québec
74100 VILLE-LA-GRAND
SASU Capital 1000 €
RCS THONON 951 683 549 00012
APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : AB PIECES GRAND GENEVE - SIREN : 951683549 — Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois : 12 — Durée de l'exercice précédent : 12

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	666	030	144	522
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	TOTAL I (5)	044	666	048	144	522
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060	158 037	062		158 037
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070		
	Créances autres (3)	072	2 859	074		2 859
	Charges constatées d'avance	092		094		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
	TOTAL II	096	160 896	098		160 896
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	161 562	112	144	161 418

PASSIF				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		100
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	
	Report à nouveau	134		35 798
	Résultat de l'exercice	136		93
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	TOTAL I	142		36 991
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		239
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		57 529
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	19 398
	Comptes courants d'associés	173		45 839
	Autres dettes	175		1 421
	Produits constatés d'avance	174		
	TOTAL III	176		124 426
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	180		161 418

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	2 749
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	9 917

Certifié conforme à l'originale.

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AB PIECES GRAND GENEVE - SIREN : 951683549							☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE							N clos le 31/12/2025
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	**423 065**		
Production vendue biens		215		214			
Production vendue services		217		218			
Production stockée				222			
Production immobilisée				224			
Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230	**23 047**		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	**446 111**		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	**308 810**		
Variation de stock (marchandises)				236	**-48 362**		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240			
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier		immobilier			242	**73 746**
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243	**694**	244	**2 262**		
Rémunérations du personnel				250	**87 752**		
Cotisations sociales	dont cotisation personnelle de l'exploitant	380		252	**19 457**		
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	266		254	**290**		
Dotations aux dépréciations				256			
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259		262	**1 957**		
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	**445 912**		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	**199**		
Produits financiers	(III)			280			
Produits exceptionnels	(IV)			290			
Charges financières	(V)			294	**19**		
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347		300	**60**	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices	(VII)			306	**27**		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	**93**		
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2	312	**93**	314			

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324	**27**	
Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	**60**	
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	

DÉDUCTIONS

Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987		342	
France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989			
Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138			
Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993			
Bassins urbains à dynamiser – BUD	992						

Dont divers

Créance report en arrière du déficit	346		350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**180**	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables				360
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**180**	372

Certifié conforme à l'originale.

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE
16 rue Deux Montagnes Québec
74100 VILLE-LA-GRAND
SASU Capital 1000 €
RCS THONON 951 683 549 00012
APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
PENALITE	60

Certifier conforme à l'original.

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE
16 rue Deux Montagnes Québec
74100 VILLE-LA-GRAND
SASU Capital 1000 €
RCS THONON 951 683 549 00012
APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

AB PIECES GRAND GENEVE
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 16, rue Deux Montagne Québec

74 100 Ville-La-Grand

RCS THONON : 951 683 549 00012

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025** font apparaître :

Bénéfice de l'exercice : 93 €

Il est proposé d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- Report à nouveau année précedente : 35 798 €
- Le nouveau report à nouveau : 35 891 €

Fait à Marnaz, Le 30/05/2026

L'Associé Unique: ADELLE HABASSI

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE
16 rue Deux Montagnes Québec
74100 VILLE-LA-GRAND
SASU Capital 1000 €
RCS THONON 951 683 549 00012
APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549